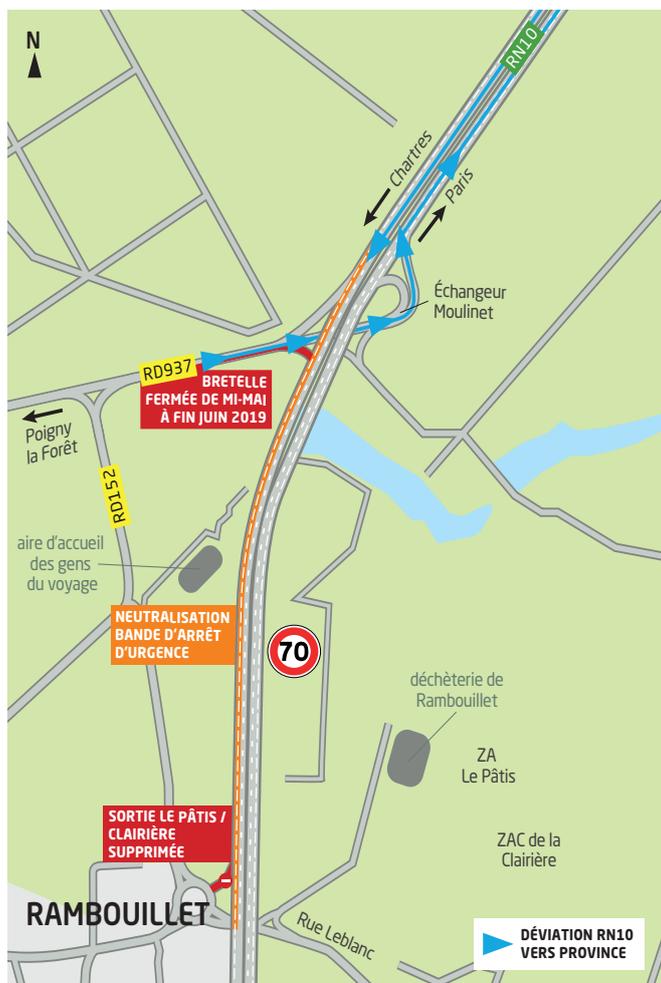


AMÉNAGEMENT DE LA RN10

DANS LA DÉVIATION DE RAMBOUILLET ENTRE LE MOULINET ET LE PONT DE LA RUE LEBLANC



POURSUITE DES TRAVAUX EN 2019

La fin des travaux de mise à 2x2 voies de la RN10 dans la déviation de Rambouillet entre l'échangeur du Moulinet et le pont au-dessus de la rue Leblanc dans le sens Paris-Province, doit être reportée.

Ce report fait suite à la présence d'un câble électrique haute tension au niveau de l'échangeur du Moulinet. Le repérage et le déplacement de ce câble par le concessionnaire, ont nécessité des moyens d'intervention lourds afin d'assurer la sécurité des intervenants.

Par ailleurs, l'état des couches de chaussée est localement plus dégradé que prévu et nécessite un renforcement avant l'élargissement.

Ces aléas de chantier demandent trois mois de travaux supplémentaires. Comme une largeur de chaussée circulée doit être ménagée pour le passage des déneigeuses cet hiver, certains travaux doivent être reportés après la viabilité hivernale.

Le chantier sera donc arrêté entre les mois de janvier et mars 2019. Durant cette période, les conditions de circulation actuelles, indiquées sur le schéma ci-contre, seront maintenues.

A compter du printemps 2019, les travaux pourront reprendre. La mise en service est prévue pour la fin du mois de juin 2019.

Consciente de la gêne occasionnée, la DiRIF met tout en œuvre pour réduire les désagréments liés à ces travaux.

OBJECTIFS

Fluidifier la circulation

Sécuriser l'infrastructure en la mettant aux normes

Requalifier le réseau d'assainissement

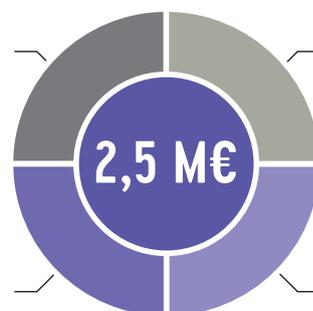
MONTANT

Etat
(625 000 €)

Région
Île-de-France
(625 000 €)

Département
des Yvelines
(625 000 €)

Communauté
d'agglomération
Rambouillet
Territoires
(625 000 €)



Plus d'informations :

rn10-rambouillet.dirif@developpement-durable.gouv.fr

www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr